

annexe 3: procédure d'alerte en cas de limitation de capacité
 (suivi, le cas échéant, d'un déclenchement du plan de délestage)



coordinateur responsable CREOS : _____

	Événement	Date	Heure	Opérateur CREOS	Personne de Contact	Remarques
1. Alerte limitation de Débit						
1.1	alerte annoncée par:					
1.2	cause:					
1.3	période : de à					
1.4	limitation de fourniture (Nm3 / h) :					
1.5	quantité à délester (Nm3 / h) :					
1.6	planifié : mesure préventive > 2.1 urgence : déclenchement immédiat > 3.1					
2. Mesure préventive <u>avant</u> la notification officielle du déclenchement du plan de délestage						
2.1	- Appel au contrat de fourniture d'équilibre					
	Quantité					
2.2	- Recours aux fournisseurs (interruptibilité)					
	Quantité					
2.3	- Appel aux contrats de secours mutuel avec les GRT des réseau adjacents					
	Quantité					
2.4	Total quantités mesures prév.					
2.5	solde à délester (1.5 - 2.4)					
	décision délestage Oui / Non					

annexe 3: procédure d'alerte en cas de limitation de capacité
 (suivi, le cas échéant, d'un déclenchement du plan de délestage)



coordinateur responsable CREOS : _____

	Evénement	Date	Heure	Opérateur CREOS	Personne de Contact	Remarques
3. Déclenchement du plan de délestage (mesure ultime !)						
Si délestage national : avertir tous les GR / Si délestage localisé : avertir le GR concerné						
3.1	Définir la quantité à délester (1.5 or 2.5)					
3.2	Définir la/les priorités resp. échelons					
3.3	Avertir le Ministère					
3.4	Avertir le GRD CREOS					
3.5	Avertir le GRD SUDGAZ					
3.6	Avertir le GRD VILLE DE DUDELANGE					
3.7	Avertir les clients suivant liste (tableau gestionnaire)					
3.8	Vérification du débit par GR / Clients respect des consignes ??					
3.9	Adaptation des quantités/clients à délester (⇨ : 3.2)					
3.10	Procéder au sectionnement des clients					
4. reconstitution du réseau						
4.1	notification FIN du délestage GR / CLIENTS / ...					
4.2	Remise en service des clients					
4.3	rédaction d'un rapport					